



## → SOMMAIRE

### *Réindustrialisation du site de Diebold en Technoparc dédié aux technologies marines*

*Conférence de Presse – 21 Février 2008 – Technoparc – Quartier de Brégadan - Cassis*

#### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**P.2**

→ *Réindustrialisation du site de Diebold en Technoparc technologies marines* p.2

#### **« AFFAIRE DIEBOLD » : COMMENT TRANSFORMER UNE MENACE EN OPPORTUNITE**

**P.4**

→ *Avril 2006 : la société Diebold annonce la délocalisation de son site de production de Cassis* p.4

→ *Printemps 2008 : les moteurs Baudouin et Géocean s'installent sur le site industriel de Cassis* p.5

→ *Plan de développement du Technoparc des technologies marines* p.7



## → Réindustrialisation du site de Diebold en Technoparc dédié aux technologies marines

Conférence de Presse – 21 Février 2008 – Technopark - Cassis

***Suite aux efforts de médiation et de négociation de la CCI Marseille Provence pour trouver des repreneurs du site industriel de Cassis, deux sociétés, Moteurs Baudoin et Géocean, installeront leurs activités dès mars 2008 dans les locaux anciennement occupés par Diebold. La synergie des activités de ces deux sociétés, construction de moteurs de bateaux pour Baudouin et réalisation de travaux maritimes pour Géocean, ainsi que les possibilités d'extension et d'aménagement du site industriel de Cassis ont conduit la CCI Marseille Provence à concevoir un plan de redynamisation de la zone industrielle de Cassis autour du projet ambitieux : la création d'un Technoparc à haute qualité énergétique et environnementale autour de la mer et des technologies marine.***

Un des objectifs de la CCI Marseille Provence dans la mission de médiation confiée par le Préfet de Région Christian Frémont, était d'aboutir, dans le conflit opposant la société Diebold à ses salariés, à une solution équilibrée, **tant sur le plan économique que social.**

**Objectif atteint sur le plan social** avec le projet de reprise des Moteurs Baudoin et l'accord de fin de conflit signé en Février 2007. **A ce jour, 92 ex-salariés de Diebold sur 113 concernés ont retrouvé une solution de reclassement : une première réponse à l'emploi a donc été trouvée.**

Pour consolider ce succès et exploiter au mieux le potentiel industriel de la zone d'activités de Cassis, la CCI Marseille Provence a proposé à la ville de Cassis, dans un plan de redynamisation ambitieux la création d'un Technoparc dédiés aux technologies marines, dont la société Moteurs Baudoin serait la locomotive, et Géocean l'entreprise emblématique.

**Objectif : ne pas laisser en jachère un site disposant de 15 000 m<sup>2</sup> d'ateliers et de 5000 m<sup>2</sup> de bureaux, et utiliser ce potentiel pour créer un pôle d'entreprises avec des activités en synergie..**

Sur les 2200 m<sup>2</sup> occupé par Diebold s'installeront dès le printemps les Moteurs Baudouin et son sous-traitant l'entreprise Famer, ainsi que la société Géocean. Pour terminer l'implantation sur cette partie du site, priorité est donnée aux projets d'entreprises oeuvrant dans la filière technologies marines et créatrices d'emplois. A terme, ce réaménagement d'entreprise représente une projection de 200 emplois sur 3 ans.

La phase 2 du projet « Technoparc technologies marines », pour lequel la CCI Marseille Provence est **assistant à la maîtrise d'ouvrage** pour la Ville de Cassis, consiste à effectuer en 2008 une étude de faisabilité pour **créer ce Technoparc à haute qualité énergétique et environnementale.** Il s'agit de faire venir sur les 7 hectares restants des entreprises de type : architectes navals, bureaux d'études, services liés aux activités



maritimes, aménagement intérieur et activités liées à l'armement des bateaux, équipementiers et services liés à la sécurité maritime, fabricants de produits et accessoires...

Ces activités seront complémentaires aux chantiers Navals de la Ciotat et aux activités de réparation Mega Yacht de Marseille. Une synergie ainsi que des partenariats avec les pôles de compétitivité régionaux, Pôle Solutions Communicantes Sécurisés et Optique Photonique doit être aussi envisagés.

A l'horizon 2011, c'est ainsi une projection de 400 emplois supplémentaires qui peut être réalisée.

Sur le plan économique, ce Technoparc représente pour le territoire l'articulation d'une véritable filière d'activité « Mer » autour de métiers porteurs. L'implantation de cette filière à Cassis est en adéquation avec l'image et la stratégie de développement de la ville, qui jouit déjà d'une belle réputation touristique.

**Jean-François Brando**, membre élu de la CCI Marseille Provence et entrepreneur emblématique de Cassis précise « *l'enjeu et le rôle de la CCI Marseille Provence dans ce projet est de renforcer l'attractivité de cette partie du territoire. Conserver et développer l'activité industrielle, accompagner et mettre en réseau les entreprises, créer un pôle d'excellence sur une filière porteuse « Mer », favoriser la création d'emploi en adéquation avec une véritable politique de développement durable tel est l'objectif de la CCI Marseille Provence en accompagnant la création de ce Technoparc des technologies marines* »



## → Affaire « Diebold » : comment transformer une menace en opportunité

**AVRIL 2006 : LA SOCIETE DIEBOLD ANNONCE LA DELOCALISATION DE SON SITE DE PRODUCTION DE CASSIS**

---

Zoom arrière : après l'annonce en avril 2006 du groupe Diebold de fermer son site d'automate bancaire de Cassis et de délocaliser l'entreprise en Hongrie, les tensions sont vives. Cette délocalisation est un véritable menace pour l'emploi et la vocation industrielle de la zone d'activités de Cassis. Pour faire face à un conflit annoncé, le *Préfet de Région en poste*, Christian Frémont confie à Jacques Pfister, *Président de la CCI Marseille Provence*, une mission de médiation. Objectif : aboutir à une solution équilibrée, tant sur le plan économique que sur le plan social. De nombreuses discussions et négociations ont permis de rapprocher des points de vue souvent antagonistes. La CCI Marseille Provence a audité le dossier, analysé les attentes de la commune et rapproché les points de vue des trois parties.

**Objectif atteint pour cette mission qui aura vu l'expertise de la CCI Marseille Provence se déployer pour :**

- Conduire la négociation entre Diebold et la Mairie de Cassis pour récupérer le foncier du site ;
- Expertiser puis valider le projet de reprise de la société Moteurs Baudouin ;
- Conduire les négociations, en collaboration avec la DDTEFP, entre les partenaires sociaux et la société Diebold pour entériner l'accord de fin de conflit ;
- Concevoir le projet ambitieux de Technoparc bâti autour de Moteurs Baudouin portant sur les technologies marines.

« **Expertise, ouverture et dialogue, telle a été notre méthodologie** » souligne Jacques Pfister, « **une approche que nous avons déjà appliquée avec succès dans le dossier Nestlé Saint-Menet** ».

Et le président de la CCIMP ajoute : « **Diebold pourra se redéployer. Moteurs Baudouin dispose d'un site performant à des conditions avantageuses. La Ville de Cassis retrouve une liberté de manœuvre qui favorise la croissance économique** ».

**L'intervention de la CCI Marseille Provence aura permis d'effectuer un plan de sauvegarde de l'emploi.** Sur les 125 salariés concernés l'accord de fin de conflit prévoyait le reclassement de 65 salariés Diebold, 50 dès 2007 et 15 en 2008, 16 salariés ayant dès le départ déjà trouvé un projet de contrat. **Ce pari est gagné** puisque **92** d'entre-eux ont déjà trouvé une solution de reclassement.

**L'intervention de la CCI Marseille Provence aura également permis de sauvegarder la vocation industrielle de ce site en permettant l'implantation d'une entreprise familiale, emblématique de renommée mondiale : les Moteurs Baudouin. Son arrivée permet d'envisager un futur plus ambitieux en concevant le projet de Technoparc des technologies marines.**

## PRINTEMPS 2008: LES MOTEURS BAUDOIN ET GEOCEAN S'INSTALLENT SUR LE SITE INDUSTRIEL DE CASSIS

---

### → MOTEURS BAUDOIN :

Créée au début du siècle, la société des Moteurs Baudouin conçoit, fabrique et commercialise des moteurs diesel marins et des ensembles propulsifs complets de 85 à 1300 Ch.

Moteurs Baudouin est un fournisseur maritime mondial. Les produits Baudouin ont aujourd'hui une très grande notoriété grâce à leur efficacité, leur fiabilité, leurs faibles coûts de fonctionnement et de maintenance, et leur longévité grâce à un siècle d'expérience dans les applications marines, un processus de fabrication très efficace, s'appuyant sur les technologies les plus modernes.

Des milliers de compagnies maritimes, d'armateurs de navires et de propriétaires, ainsi que des administrations civiles et militaires, utilisent les moteurs et les groupes de propulsion Baudouin dans le monde entier.

### **Aujourd'hui l'entreprise quitte son site historique de St-Loup / Pont de Vivaux pour s'installer à Cassis.**

Un déménagement qui coïncide avec un renouveau industriel du motoriste marseillais. Après une décennie d'hésitation stratégique qui a manqué lui être fatale, Moteurs Baudouin, passé sous le contrôle d'Axa Private Equity en 2005, a engagé une véritable stratégie de reconquête industrielle et commerciale : « *Nous nous sommes redéployés sur nos marchés traditionnels, avec une politique d'implantation locale et de filialisation dans les pays stratégiques* », indique Philippe Destenbert, Président de la société depuis février 2006. Spécialisée dans les moteurs Diesel de 200 à 1500 cv pour la marine, notamment pour la pêche et le fluvial, Moteurs Baudouin réalise près des deux tiers de son CA à l'export. La rive Sud de la Méditerranée, l'Italie et l'Espagne en Europe, l'Asie du Sud-Est et l'Amérique du Sud, constituent ses principaux marchés. « Nous avons aujourd'hui quelque 4 000 moteurs en service à travers le monde. Ce segment de moteurs de marine est très porteur et notre objectif est donc faire croître notre parc pour conserver nos parts de marché, voire en gagner ». La société qui a réalisé l'an dernier un CA d'environ 25 M€, vise les 35 M€ cette année, ainsi qu'un doublement de sa production de moteurs. Parallèlement à cette redynamisation industrielle, l'entreprise fondée par Charles Baudouin en 1900, se prépare à quitter son site historique de St-Loup / Pont de Vivaux pour s'installer sur 17 000 m<sup>2</sup> dans une partie des anciens locaux de Diebold à Cassis : « *Le déménagement devrait s'achever fin mars, confie Philippe Destenbert. Ces nouveaux locaux, plus vastes et plus fonctionnels vont notamment nous permettre d'améliorer notre process de fabrication et d'installer un centre de formation* ». Moteurs Baudouin emploie 120 personnes en direct et en fait travailler une quarantaine chez **Famer Paca**, son sous-traitant usinage **qui s'installe également sur le site de Cassis**. La société devrait générer une vingtaine de créations d'emplois en 2008, répartie sur les deux entités. Et Philippe Destenbert de conclure : « *En choisissant le site industriel de Cassis, les Moteurs Baudouin ont trouvé un site propice à leur expansion. Cette implantation permet de s'inscrire dans une dynamique qui convient à la stratégie de développement des Moteurs Baudouin. Etre à côté d'un Technoparc dédié aux métiers de la mer représente pour nous un réel défi. Celui de jouer notre rôle de locomotive pour permettre d'attirer sur ce site des petites et moyennes entreprises. C'est en mettant en réseaux les acteurs que nous pourrions collectivement conquérir de nouveaux marchés et développer des produits innovants* ».

→ GEOCEAN :

Géocean est une entreprise de travaux maritimes créée en 1984 et implantée depuis 1992 à Aubagne.

Géocean a triplé son chiffre d'affaires depuis 2005.

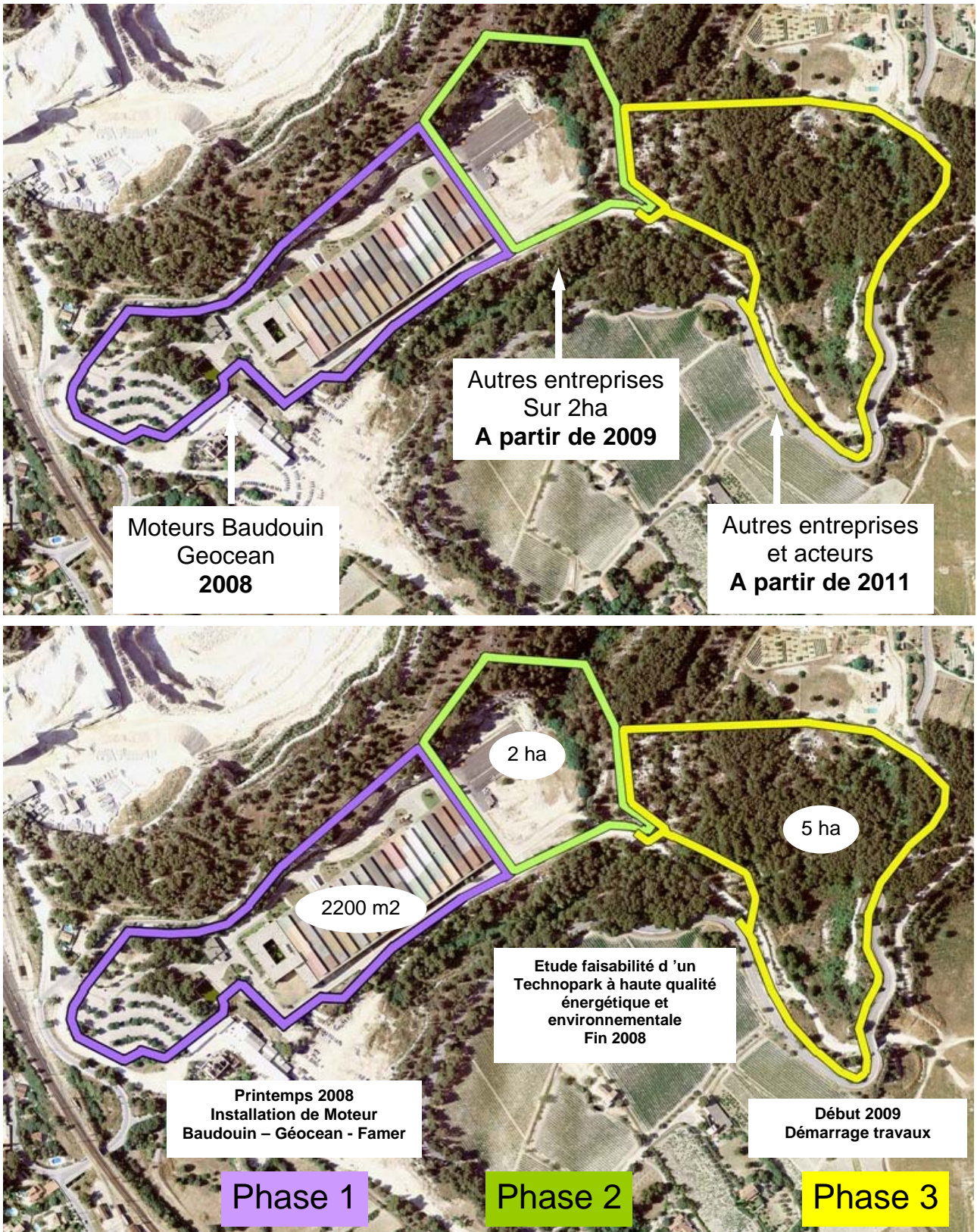
C'est la CCI Marseille Provence qui dans sa mission de prospection, a véritablement convaincu Géocean de l'opportunité de s'installer sur le futur technoparc.

Témoignage de Bruno Maerten, Directeur Général de Géocean :

*« Notre développement nécessitait de trouver un site ou regrouper nos bureaux, éparpillés sur 4 sites différents à Aubagne, conserver près des bureaux l'atelier d'entretien de notre matériel de chantier et disposer d'une aire de stockage extérieure pour notre matériel. Ce site se devait de se trouver proche d'Aubagne où nous sommes installés depuis 1992. Tous nos collaborateurs habitent donc dans les environs. Le Technoparc de Cassis s'est trouvé être une excellente solution, de plus, regroupant à terme des professionnels de la mer, avec la synergie des activités nous nous y sentons "chez nous". Géocean entend poursuivre son développement, au sein du groupe Entrepose Contracting, et les projets de développement du Technoparc nous permettent d'envisager ce développement avec sérénité. »*



PLAN DE DEVELOPPEMENT DU TECHNOPARC DES TECHNOLOGIES MARINES



→ VILLE DE CASSIS :

**Témoignage de Jean-Pierre Teisseire, Maire de Cassis :**

Lorsque Diebold a cessé son activité, la Ville de Cassis a décidé de tout mettre en œuvre pour que les terrains du site du Brégadan soient productifs en matière d'emplois le plus rapidement possible. En collaboration avec la *Chambre de Commerce et d'Industrie* et grâce à la commercialisation des 20 000 m<sup>2</sup> existants, sans compter les 7 ha supplémentaires à aménager, c'est une projection de 600 emplois en 5 ans que font la Ville de Cassis et la *CCI Marseille Provence* sur ce « Technoparc de technologies marines ».

Cette ressource foncière constitue un atout majeur dans le projet de réindustrialisation et a permis à la Ville de Cassis de se positionner en maître d'ouvrage pour la création de ce technoparc de 13 ha dédié aux technologies marines, autour de *Moteurs Baudouin* et *Géocéan* qui font office de locomotives. Une nouvelle voie d'accès en préparation avec le partenariat de *Lafarge Granulat* permettra aussi d'irriguer par le nord cette zone d'activité du Brégadan, située à 3 kms de l'accès autoroutier de l'A50 Marseille-Toulon.

Tout est bien qui commence bien : l'intervention municipale aura permis une bonne action pour l'emploi et une bonne affaire pour les finances communales et l'économie locale.